



La Butte Cordelle

*Note technique - Impacts du projet sur la RN123*

Le 18 novembre 2020

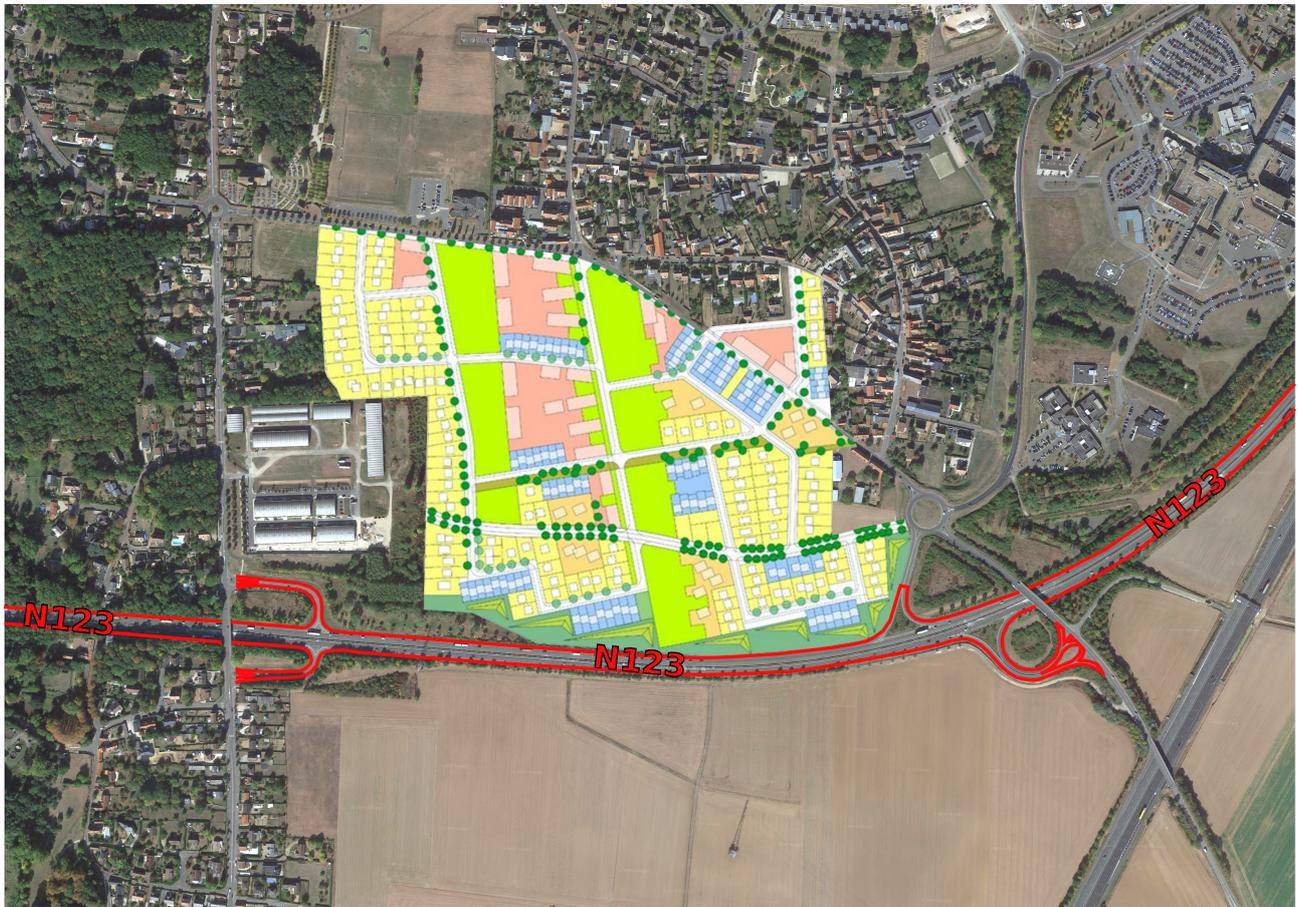
Réf. 201118-984-501





Le présent document vient compléter l'Étude de déplacements et de circulation qui a été menée pour déterminer les impacts engendrés par la réalisation du projet - La Butte Cordelle - au Coudray.

Il a pour objet de préciser les impacts du projet sur la RN123.

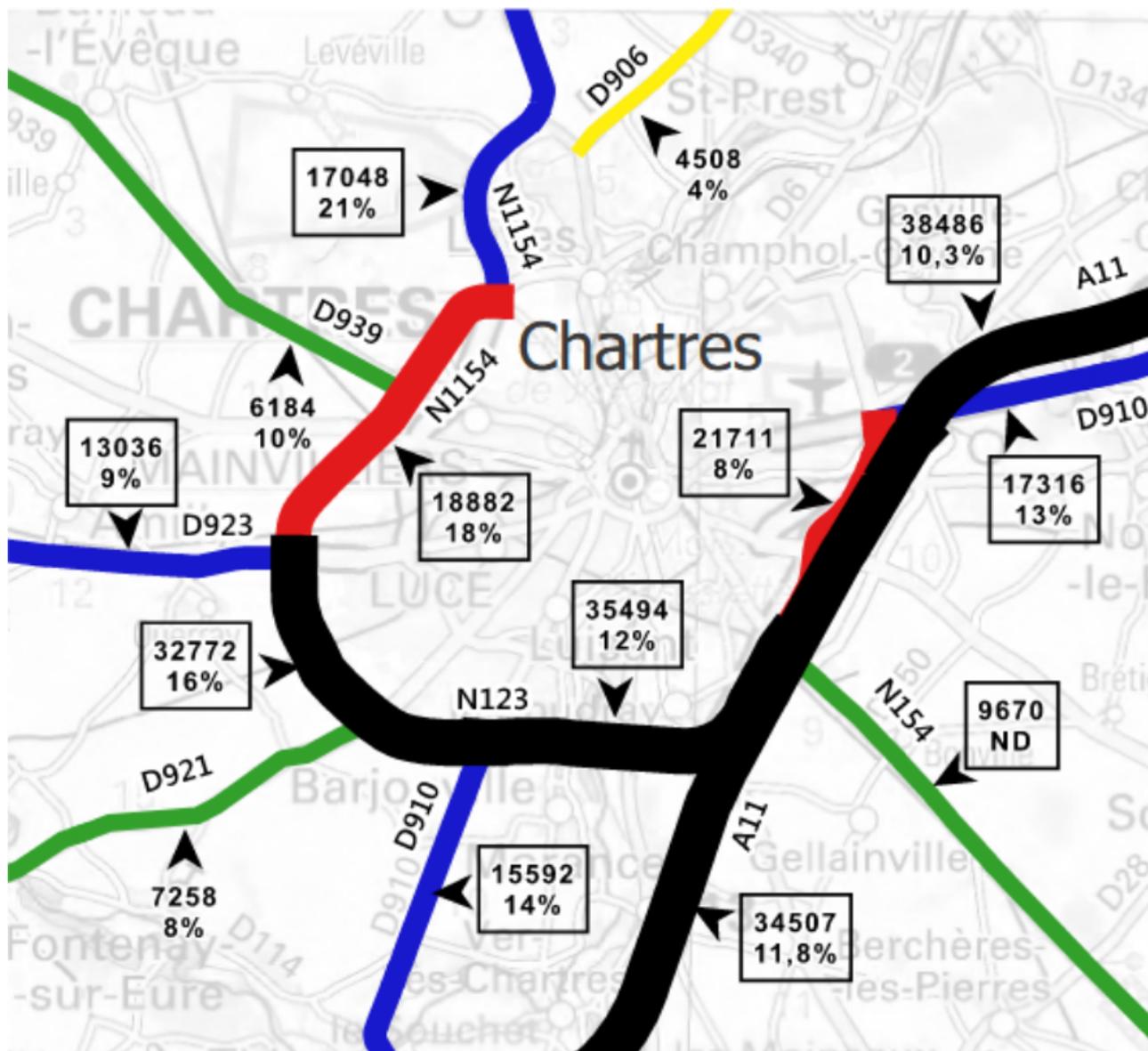


■ LOCALISATION DE LA RN123

Le projet immobilier - La Butte Cordelle - au Coudray prévoit la création d'environ 870 logements au sein de ses différents lots (maisons individuelles, maisons de ville, maisons appartements et villas urbaines).

Sur la RN123, le projet générera environ 1600 véhicules/jour à l'est de la RD29 et 300 véhicules/jour à l'ouest.

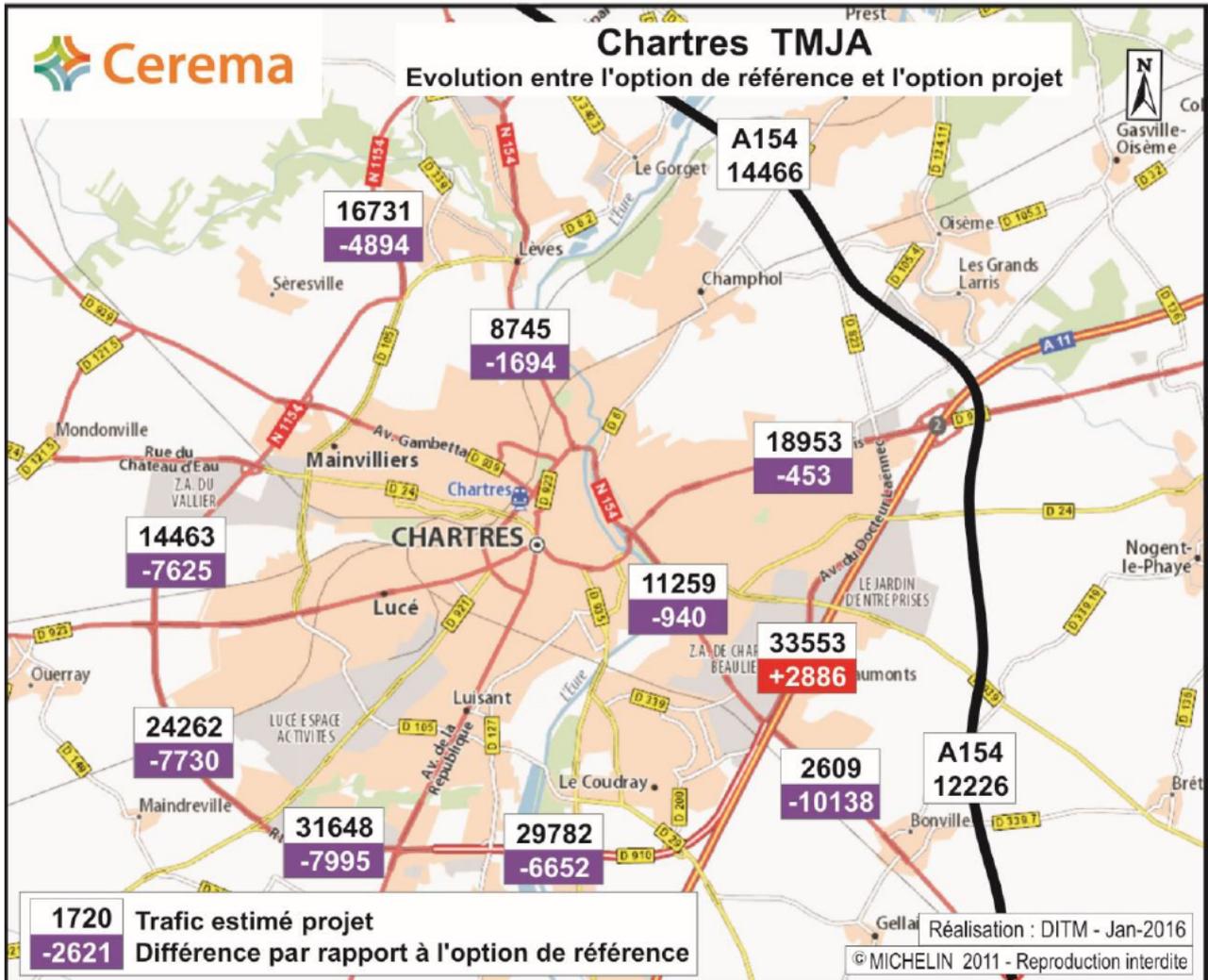
Les comptages de la région Centre - Val de Loire de 2015 font état d'un trafic d'environ 35 500 véhicules/jour sur la RN123 au droit du Coudray.



■ COMPTAGES DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE DE 2015

Le projet générerait donc une augmentation d'environ 4.5% du trafic à l'est de la RD29 et 0.8% à l'ouest.

L'impact du projet sur la RN123 est faible et serait très largement compensé par le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN154 et de la RN12 qui prévoit dans son évaluation socioéconomique une diminution de trafic d'environ 20% sur la RN123 au droit du Coudray.



■ ÉVOLUTION DES TRAFICS TOUS VÉHICULES SUR LA ROCADE OUEST DE CHARTRES